

Assemblée Générale du samedi 21 mai 2011

Au Chalet d'Aiglet - 18h00

Présents :

Membres du bureau : Séverine Calonnier, Marina Malattia, Christiane Devidal, Eric Mathelet, Alexandre Aubry

Directrice de l'association : Nathalie Courteix

14 personnes ont élargé à la feuille de présence, soit 20 personnes présentes au total.

Début de la réunion à 18h00.

Ordre du jour :

1. Acceptation du PV de l'AG du 2 juin 2010
2. Rapport d'activité 2010
3. Bilan comptable 2010
4. Commission de contrôle
5. Renouvellement du Conseil d'Administration
6. Situation de l'association à ce jour et vote de la cotisation 2012
7. Fédération Familles Rurales
8. Centres de loisirs été 2011
9. Transport pour 2011

1. Acceptation du procès verbal de l'Assemblée Générale du samedi 2 juin 2010

Rappel et lecture du PV, visible à l'adresse internet suivante :

http://www.mezencor.fr/access/2010-06-02_AG.pdf

Le PV est accepté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2010

Le président Eric Mathelet fait le bilan de l'année 2010 :

On peut noter une augmentation du nombre de semaines d'ouverture : 5 semaines en 2008 (centres de loisirs alors gérés par la Communauté de Communes du Pays du Mézenc et Familles Rurales Laussonne), 8 semaines d'ouverture en 2009 et toutes les vacances en 2010, soit 16 semaines.

Il y a eu également une augmentation du nombre de participants sur les petites vacances. De plus en plus de communes sont représentées. Cependant, il y a eu une baisse du nombre d'adhérents (en nombre de familles et en nombre d'enfants) mais elle reste faible. On compte 97 familles et 167 enfants inscrits. La moyenne d'enfants inscrits par jour a augmenté.

Nos difficultés :

- Nous n'avons pas de locaux nous appartenant : nous travaillons avec les écoles publiques, la FOL d'Ardèche, le Chalet du Mézenc (qui va devenir trop petit pour nous). La FOL d'Ardèche a des projets d'ouverture de classes de neige. Nous serons donc probablement bientôt confrontés à une absence de locaux pour les petites vacances. Autre problème, il faut à chaque fois déplacer tout le matériel de centre à centre.
- Nous sommes une petite association, sans secrétaire ; les inscriptions ne peuvent donc pas se faire tout le temps.

- Nous accueillons des enfants pour un besoin de garde des parents mais aussi des enfants qui viennent par simple envie. Les attentes des parents en matière d'horaires ou de transport sont donc différentes. Il faut donc faire des arbitrages qui ne conviennent peut-être pas à tous.
- Le transport pour l'été 2010 était trop faible. Nous craignons alors un déficit trop important comme en 2009. Nous ferons pour cette année des efforts sur le transport.
- La crise a sans doute un impact sur le nombre d'inscriptions. C'est pourquoi nous décidons de maintenir les prix en 2011.
- Nous notons encore cette année le peu d'enfants provenant de Fay-sur-Lignon et Saint-Front.

Les séjours : en 2010, il n'y avait pas eu assez de places et il n'y avait qu'une seule semaine. Cette année il y aura deux séjours et plus de places.

Nous tenons au développement local : nous employons de nombreux animateurs locaux, nous faisons travailler les restaurateurs et les hébergeurs locaux (centre Meymac, Chalet du Mézenc...).

La bonne coopération des institutrices pour la distribution des prospectus et les e-mailing ont permis de toucher plus de personnes. Il faut maintenant essayer de toucher les enfants de l'école de Montusclat (la commune se situe hors Communauté de Communes du Pays du Mézenc mais beaucoup d'enfants habitent Bousoulet). Nous n'avons pas encore communiqué dans les collèges mais il faudra y réfléchir.

Nous remercions la CAF et la CCPM pour leur aide.

Remarque d'une maman : elle apprécie la souplesse pour les inscriptions : les inscriptions lors de créneaux horaires déterminés dans les principales communes, les inscriptions par téléphone et par mail.

Autre remarque : la souplesse pour la durée des accueils : à la journée, à la demi-journée ; pas d'inscription à la semaine obligatoire comme dans d'autres centres.

Remarque négative reçue en 2010 quant au transport trop faible sur le plateau pendant l'été 2010. Nous en avons tenu compte pour l'été 2011.

3. Bilan comptable 2010

Commenté par la trésorière Séverine Calonnier.

Total des charges : environ 85 000 euros.

Total des produits : environ 126 000 euros.

Total de l'excédent : 41 126 euros. Raisons de cet excédent :

- Nous avons établi le précédent budget prévisionnel en pensant que l'emploi aidé ne serait pas reconduit.
- Nous avons eu une meilleure gestion du personnel et du transport.
- Nous avons reçu une subvention exceptionnelle de la MSA de 5000 euros.

Grâce à cet excédent, nous avons donc décidé :

- d'investir : matériel informatique, logiciel de gestion des inscriptions et de la facturation, formation et maintenance pour ce logiciel ;
- l'augmentation du transport de ramassage ;
- l'achat de malles de transport ;
- le maintien des prix ;
- la baisse des suppléments pour les sorties : de 4/5/6 € (selon le QF), nous sommes passés à 2/3/4 € ;
- une demande de subvention à la CCPM pour 2011 à la baisse ;
- de garder une partie en trésorerie.

Nous n'avons pas cette année d'impayés.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

4. Commission de contrôle

Eric pense qu'il serait souhaitable d'avoir une commission de contrôle au regard de notre budget (environ 100 000 euros). Au choix une commission de parents non élus au Conseil d'Administration ou un expert comptable ou commissaire aux comptes (coût de 6 000 euros).

Eric pose la question aux parents s'il y a des candidats pour la première solution mais personne ne se manifeste. La deuxième solution paraît trop chère.

Peut-être que la fédération des Familles Rurales de la Loire pourrait nous faire la comptabilité pour moins cher.

La CAF doit normalement contrôler nos comptes (on leur envoie chaque année le bilan).

L'assemblée décide de ne faire ni commission de contrôle ni appel à un expert comptable.

5. Renouvellement du Conseil d'Administration

1/3 du CA est renouvelable, par tirage au sort normalement. Mais plusieurs membres ne souhaitant pas se représenter, nous les déclarons sortant.

Il s'agit de : Céline Bernard (Chadron), Isabelle Deny (Chadron - démission), Olivier Allemand (pas de réponse à notre demande de renouvellement), Pierre Villeneuve (Saint-Front – pas de réponse), Nathalie Michel (Les Etables), Stéphanie Lac (Moudeyres)

En revanche, de nouveaux candidats se proposent : Anne-Sophie Villerot (Laussonne – veut bien poursuivre), Florence Baudin et M. de Pommery. Ces 3 candidats sont élus.

6. Situation de l'association à ce jour et vote de la cotisation 2012

Nous prévoyons un solde de 35 000 euros sur 2 ans.

Nous avons fait la demande de subvention à la CCPM de 60 000 euros.

La baisse des subventions CAF et Jeunesse et Sports devrait être faible.

Il y a peut-être des subventions possibles auprès du Conseil Général.

La situation pour 2011 est presque sans risque.

Par contre, en octobre 2011, le contrat aidé pour Nathalie Courteix arrive à échéance. Il faudra donc faire attention pour 2012.

Eric propose de garder le montant de la cotisation 2012 à 20 euros par famille pour l'année. L'assemblée vote la cotisation à l'unanimité.

Nous proposerons une aide aux primo-participants.

7. Fédération Familles Rurales

Eric fait remarquer à l'assemblée que l'adhésion à la fédération Familles Rurales ne sert pas qu'à l'inscription aux centres de loisirs. Familles Rurales est aussi une association de consommateurs, un mouvement reconnu d'utilité publique (pour les dons et legs par exemple), un observatoire des prix (mesure de l'évolution des prix), un lieu de débats (voir sur leur site internet)...

Dans le cadre de notre association, Eric aimerait développer l'accueil des nouveaux arrivants sur le plateau et développer les relations entre générations. Ces idées seront à travailler.

8. Centres de loisirs été 2011

Nathalie Courteix, la Directrice, prend la parole.

En juillet, il y aura 3 centres : Laussonne, le Monastier, Saint-Front/Chalet d'Aiglet. Une navette sera mise en place sur le plateau. Voir chapitre suivant pour le transport.

En août, seul le centre d'Aiglet sera ouvert, avec un transport à partir du Monastier et de Laussonne et d'autres communes suivant les besoins (mêmes règles que pour le mois de juillet, voir chapitre suivant).

Plusieurs sorties seront prévues :

- Vallon du Villaret (enfants à partir de 6 ans)
- Lamas et Autruches de la Tortue à Saint-Julien (enfants de 3 à 5 ans).
- Nuit en camping dans les 3 centres.
- Inter-centres avec les 3 centres.
- Inter-centres avec Coubon et Brives-Charensac (découverte des enfants porteurs de handicap).

Le 15 juillet, les centres de Laussonne et du Monastier seront fermés. Une navette sera mise en place à partir de ces communes vers Aiglet si besoin.

Les inscriptions se dérouleront en juin. Nous essayons les inscriptions à la quinzaine tournante. Nous prenons les inscriptions à la semaine, la veille si disponibilité mais pas le jour même. Les inscriptions aux séjours devront se faire au plus vite.

9. Transport

Sur le plateau, cet été, le ramassage sera effectué dans les communes aux conditions suivantes :

- S'il y a au moins 2 enfants inscrits par semaine dans les communes de moins de 300 enfants,
- S'il y a au moins 4 enfants inscrits par semaine dans les communes de plus de 300 enfants.

Nous effectuerons ces transports avec des minibus que nous louerons, afin de réaliser des économies.

Cependant, cela entrainera un surcoût de salaire car il faudra aussi un animateur sur place au centre en attendant l'arrivée des transports.

La séance est levée à 19h00 et poursuivie par les inscriptions.

Le Secrétaire

Alexandre Aubry

Le Président

Eric Mathelet

ASSOCIATION LOI 1901

SIRET 511 711 552 00011 - APE 9499Z

Maire de Laussonne, place de la Mairie,
43150 LAUSSONNE - tel : 06 58 47 00 01

Courriel : famillesrurales@mezencor.fr

Notre site internet : www.mezencor.fr